

Consultation du ministère du Logement, des Infrastructures et des Collectivités Canada (LICC) sur le programme Maisons Canada et le Fonds pour bâtir des communautés fortes (FBCF)

Déposé le 29 avril 2026

Sommaire des programmes qui justifient la consultation

Maisons Canada : Le Gouvernement du Canada s'apprête à créer une agence spéciale appelée Maisons Canada (MC), une nouvelle agence fédérale qui vise à bâtir des maisons abordables à grande échelle pour répondre à la crise du logement. Elle a trois fonctions principales (1) Bâtir des maisons abordables; (2) Financer des logements abordables; (3) stimuler l'industrie du logement en contribuant à générer des demandes pour des méthodes de construction novatrices et durables, telles que la construction d'habitations en usine et des logements préfabriqués. Veuillez consulter le lien suivant pour plus d'information sur MC : [Logement, Infrastructures et Collectivités Canada – Maisons Canada](#)

Fonds pour bâtir des collectivités fortes (FBCF) : Par le biais de ce fonds le Gouvernement du Canada fournira 51,0 milliards de dollars sur 10 ans pour appuyer une vaste gamme de projets d'amélioration des infrastructures locales. Les investissements entraîneront une amélioration des infrastructures locales et d'importance régionale qui appuient les priorités clés de la prospérité économique tels que le logement, l'éducation, la santé et l'adaptation climatique. Veuillez consulter le lien suivant pour plus d'information sur FBCF : [Le premier ministre Carney présente le plan du Budget 2025 pour bâtir des communautés fortes | Premier ministre du Canada](#)

Logements

(a) Veuillez décrire le mandat, les rôles et les responsabilités de votre organisation

La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) valorise et défend depuis plus de 40 ans la place des arts et de la culture dans l'espace francophone canadien et acadien.

Porte-parole de ses 22 membres provinciaux, territoriaux et nationaux, la FCCF représente leurs intérêts tant sur le plan disciplinaire que régional. Le secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne, sans compter le Québec, emploie 36 100 personnes et son impact sur le PIB s'élève à plus de 6 milliards de dollars, ce qui en fait un pilier important du développement socio-économique de nos communautés.

La Fédération est fière d'être la voix politique des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne au pays depuis 1977, année de sa fondation à Winnipeg.

En tant que voix politique des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne reconnue, la FCCF se donne pour mission de se concerter avec son réseau pancanadien de membres, de développer des partenariats stratégiques et d'explorer les pratiques innovantes pour agir et rayonner sur le terrain.

(b) Comment est-ce que vos communautés sont affectées par la crise du logement ?

Les artistes et les travailleur-se-s culturel-le-s de la francophonie canadienne et acadienne sont directement affecté-e-s par la crise du logement, notamment en raison de leurs faibles revenus qui les maintiennent dans une situation de vulnérabilité financière accrue. Une étude de 2023 commandée par la FCCF à la firme spécialisée Hill Stratégies révèle en effet que le revenu médian moyen des artistes de nos communautés s'élève à environ 30 000 \$ par année, soit 45 % de moins que la population active francophone hors Québec. Quant aux travailleur-se-s de la culture, leur revenu médian moyen se situe légèrement en-dessous de 50 000 \$, soit 10 % de moins que la population active francophone hors Québec. Ces niveaux de revenus complexifient significativement la capacité de nos communautés à se loger, même dans les régions périurbaines, rurales ou éloignées, dont plusieurs montrent un taux alarmant d'inoccupation des logements. Une autre étude de 2024 commandée par le Conseil de ressources humaines du secteur culturel (CRHSC, aujourd'hui Culture à l'œuvre Canada) à la firme spécialisée Hill Stratégies révèle par ailleurs que seulement 30 % des artistes sont satisfait-e-s du caractère abordable de leur logement au Canada.

Nous souhaitons également souligner qu'il existe des réalités spécifiques à certaines disciplines artistiques qui génèrent des défis additionnels sur le plan de la capacité des artistes concerné-e-s à mener leur carrière dans des conditions décentes, et ce en raison de la crise du logement. C'est notamment le cas des artistes et des artisan-ne-s qui ont besoin d'avoir accès à un espace de travail situé hors de leur logement ou de leur maison (ex. ateliers), ou encore à un espace où ils peuvent vivre et travailler à la fois, ce qui s'avère rare. Les pratiques artistiques et artisanales utilisent ainsi parfois des matériaux ou des produits qui nécessitent de réaliser le travail à l'extérieur du domicile pour des raisons de santé et de sécurité. Or, la capacité de se trouver de tels espaces de travail, et surtout à un prix abordable, se trouve elle aussi directement compromise par la crise du logement.

La crise du logement pousse un nombre important d'artistes et de travailleur-se-s culturel-le-s à désertter leurs quartiers, leurs villes ou leurs villages. Cette réalité est hautement préoccupante puisque de nombreuses études ont établi que la présence des artistes sur un territoire contribue directement à dynamiser les économies locales et à améliorer la qualité de vie (notamment, les travaux très connus du chercheur Richard Florida sur la classe créative). Il est essentiel de s'assurer de mettre en place des mesures, des programmes et des politiques qui leur permettront d'avoir accès à des logements abordables sur le long terme, ainsi qu'à des maisons. Par ricochet, il est possible d'anticiper que la rétention des artistes et des travailleur-se-s culturel-le-s francophones sur un territoire favorisera l'attraction et l'intégration des populations francophones – notamment immigrantes – au sein de celui-ci.

(c) Quels sont les groupes et les communautés qui sont les plus affectés par la crise du logement et comment ?

Parmi les populations artistiques et culturelles francophones en situation minoritaire, les groupes historiquement marginalisés sont susceptibles d'être davantage affectés par la crise du logement, étant donné qu'ils ont généralement des revenus plus faibles et qu'ils peuvent rencontrer différentes formes de discrimination du point de vue de l'accès au logement.

Les nouveaux et nouvelles arrivant-e-s nous paraissent également plus vulnérables à la crise du logement, étant donné leur connaissance plus limitée des ressources (économiques, judiciaires, etc.) à leur disposition pour se loger ou pour conserver leur logement, ainsi que leur accès potentiellement limité à des réseaux de soutien.

Finalement, les artistes aîné-e-s nous semblent particulièrement vulnérables. Ces personnes se retrouvent souvent dans une situation de précarité importante parce qu'ils n'ont généralement pas eu les revenus suffisants pour économiser en vue de la retraite au courant de leur vie active. Elles peuvent se retrouver dans des situations particulièrement dommageables pour leur santé physique et psychologique advenant une perte de leur logement, une situation de maladie ou d'invalidité qui exige des infrastructures particulières ou des mesures d'accessibilité, etc.

(d) Quelles sont les endroits géographiques (villes, quartiers, régions rurales et éloignées) qui sont les plus affectés par la crise du logement et pourquoi sont-ils parmi les plus affectés ?

Dans nos communautés francophones en situation minoritaire, la crise du logement sévit partout. Si elle était antérieurement plus présente dans les grandes villes, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Tel que le révèle un article de Francopresse de 2023, les taux d'inoccupation se situaient à 1,6 dans le Grand Sudbury en Ontario, à 1,7 à Moncton au Nouveau-Brunswick, à 0,9 à Vancouver en Colombie-Britannique et à 2,7 à Winnipeg au Manitoba. Dans les plus petites villes où se concentrent des communautés francophones, on parle par exemple de 1,9 à Bathurst au Nouveau-Brunswick, ainsi qu'à 0,2 à Hawkesbury en Ontario.

(e) Quels sont les besoins de vos communautés en matière de logements abordables ?

Les artistes et les travailleur-se-s de la culture ont besoin d'avoir accès à des logements véritablement abordables et qui sont à l'abri de la spéculation immobilière (hors marché). Plusieurs modèles intéressants existent à travers le Canada qui garantissent l'abordabilité des logements sur une longue période :

- Des coopératives d'habitation réservées aux artistes et aux travailleur-se-s culturel-le-s, où les membres de ces communautés sont appelés à s'autoorganiser et à gérer en commun leurs espaces de vie ou de travail dans un contexte encourageant la mixité sociale. Il en existe notamment plusieurs à Montréal (Lézarts, Cercle Carré, MADAAM, etc.)
- Le Performing Arts Lodges, situé à Toronto, est un organisme à but non lucratif qui offre des logements abordables aux artistes ainé-e-s qui ont fait carrière dans les arts de la scène.
- Artscape Non-Profit Homes est un organisme à but non lucratif situé à Toronto qui gère des logements abordables à disposition de la communauté artistique et culturelle.
- Des organismes à but non lucratif comme Pied Carré ou les Ateliers Belleville, à Montréal, offrent des espaces de création abordables aux artistes.

L'accès à ce type de leviers permettant d'accéder à des logements abordables sur le long terme ne devrait pas être réservé aux personnes qui habitent les grandes métropoles. Il est essentiel que le gouvernement porte une attention particulière à dédier des ressources spécifiques permettant d'agir sur la crise du logement dans les régions périurbaines, rurales ou éloignées.

(f) Quelles sont les recommandations que vous pouvez formuler pour répondre aux besoins de vos communautés en matière d'accès aux logements (en particulier en matière de logements abordables) ?

Travailler de concert avec les provinces, territoires et municipalités afin de favoriser et de stimuler l'offre de logements hors marché pour les artistes et les travailleur-se-s culturel-le-s francophones.

Insérer des clauses linguistiques dans les ententes fédérales-provinciales ou fédérales-municipales pour que la planification de nouveaux logements tiennent spécifiquement compte des besoins et des aspirations des communautés francophones dans ces territoires.

Fournir des incitatifs financiers à la mise sur pied de coopératives d'habitation pour artistes et travailleurs culturel-le-s francophones.

Fournir des incitatifs financiers et une priorité aux projets pluriannuels qui desservent les communautés artistiques et culturelles de la francophonie canadienne et acadienne, incluant en régions périurbaines, rurales ou éloignées.

Fonds pour bâtir des collectivités fortes

(a) Quels sont les défis et les besoins de vos communautés en matière d'accès aux infrastructures portant sur les soins de santé, l'éducation, les transports en commun, l'eau potable et l'adaptation climatique ?

Nos communautés ont besoin d'avoir accès à des infrastructures appropriées dans le secteur de la culture, qui est dorénavant reconnu dans la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles* (ci-après la Loi) comme un secteur essentiel au développement et à l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Le fait que la présente consultation ne fasse aucunement mention des infrastructures en matière de culture est préoccupant, particulièrement compte tenu de ce changement à la Loi.

Du côté des organismes artistiques de la francophonie minoritaire, de nombreux besoins en lien avec la vétusté des infrastructures ont été identifiés dans les dernières années. Différentes études (Hill Stratégies, 2023; Réseau Ontario, 2023) ont relevé la nécessité de changer les systèmes de ventilation, de chauffage et de climatisation (particulièrement alors que les étés sont de plus en plus chauds), le besoin d'acquérir de l'équipement spécialisé ou encore de réaliser des rénovations permettant de garantir l'accessibilité des lieux. Les besoins sont ainsi variés : rénovations – potentiellement beaucoup plus coûteuses et complexes si l'organisme culturel est situé dans un édifice patrimonial, acquisition d'équipements spécialisé, changement aux installations (tuyaux, fenêtres, espaces de stockage, etc.). Ces besoins sont urgents à combler puisque certains d'entre eux posent par ailleurs des défis au niveau de la santé et de la sécurité des travailleur-se-s et des publics. C'est notamment le cas des organismes qui déclarent que leurs systèmes d'extinction des incendies sont inadéquats, voire inexistant.

Plusieurs défis sont identifiables en matière d'accès aux infrastructures nécessaires. Premièrement, l'étude de 2023 de la firme spécialisée Hill Stratégies mentionnée ci-haut met en évidence qu'il est difficile pour les lieux culturels de trouver un financement adéquat pour mener ce type de projets pourtant nécessaire à leur viabilité et pérennité. Les coûts des travaux à réaliser ou des équipements à acquérir sont souvent élevés et les fonds disponibles ne sont pas suffisants. Les organismes ne connaissent pas non plus toutes les sources de financement disponibles. Un deuxième défi a trait à la composition de la main-d'œuvre et à la précarité institutionnelle dans le secteur des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne. En effet, l'étude produite en 2023 par l'organisme de diffusion Réseau Ontario mentionnée plus haut met en lumière que dans les arts de la scène, l'acquisition d'équipement spécialisé peut générer des défis inattendus causés par la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et capable d'utiliser celui-ci. Dans ce secteur, les investissements en infrastructures devraient aller de pair avec des investissements conséquents du point de vue de la formation de la main-d'œuvre, ainsi que dans les fonds de base des organismes de manière à leur permettre de payer des salaires adéquats pour attirer et retenir cette main-d'œuvre qualifiée. Ces dynamiques appellent le gouvernement fédéral à une prise en considération holistique des besoins et des défis en matière d'infrastructures, ainsi qu'à la prise d'actions coordonnées à travers plusieurs ministères.

(b) Quels sont les impacts liés au manque d'accès aux infrastructures comme la santé, l'éducation, les transports en commun, l'eau potable et l'adaptation climatique dans vos communautés ?

Le manque d'accès à des infrastructures culturelles modernes et résilientes a un impact direct sur l'accès des populations francophones à leur culture, sur la participation culturelle plus largement, sur le sentiment d'appartenance à la communauté, sur la qualité de vie, sur la vitalité des économies locales, etc. Dans le contexte actuel où le gouvernement canadien a à cœur de renforcer la culture et l'identité canadiennes, il est essentiel d'investir dans les infrastructures du secteur des arts et de la culture dans la francophonie minoritaire.

(c) Quels sont les défis auxquels vos communautés font face en matière d'accès aux infrastructures portant sur les soins de santé, l'éducation, les transports en commun, l'eau potable et l'adaptation climatique ?

Le sous-financement des projets d'infrastructures des organismes artistiques et culturels dans la francophonie minoritaire constitue un défi majeur du point de vue de l'accès de nos populations francophones à leur culture. La FCCF est préoccupée par la décision, dans le dernier budget fédéral, de réduire et de réallouer les investissements du Fonds pour les espaces culturels (FEC, anciennement géré par PCH) dans le volet communautaire du Fonds pour bâtir des collectivités fortes (FBCF). La connaissance des spécificités du travail artistique et culturel, lesquelles déterminent les besoins en infrastructures, relève d'une rare expertise qui se développe sur le long terme. Le transfert des fonds du FEC au ministère LICC suscite des inquiétudes relatives à une éventuelle perte d'expertise à ce niveau. Or, les besoins en matière d'infrastructures dans nos communautés sont criants, tels que nous l'avons expliqué plus haut.

(d) Est-ce qu'il y a des endroits géographiques où l'accès à ces infrastructures est plus difficile ? Pouvez-vous nous nommer ces endroits ? Pourquoi l'accès à ces infrastructures est plus difficile dans ces endroits ?

L'accès aux infrastructures culturelles peut s'avérer plus complexe dans les régions rurales ou éloignées où se situent majoritairement les communautés francophones en situation minoritaire. Différents facteurs expliquent ce phénomène : une faible compréhension de la notion de « culture », qui comprend autant les arts que le patrimoine culturel et naturel ou les modes de vie (transport, alimentation, etc.), ainsi que des impacts sociaux et économiques des arts, l'exode des jeunes populations qui génère des pressions fiscales importantes sur les municipalités et les régions, le manque de main-d'œuvre qualifiée, les coûts de transport des marchandises plus élevés, etc. Ces facteurs peuvent amener les décideurs publics à sous-investir dans un secteur pourtant névralgique du point de vue de la croissance économique et du bien-être des populations.

(e) Quels sont les groupes et les communautés qui ont le plus de difficultés à accéder à ces infrastructures? Pouvez-vous nous expliquer pourquoi l'accès à ces infrastructures est difficile pour ces communautés et ces groupes?

Les études mentionnées plus haut révèlent que l'accès aux infrastructures culturelles dans la francophonie minoritaire peut s'avérer plus difficile pour les populations en situation de handicap. Plusieurs infrastructures ne sont pas adaptées pour accueillir des personnes en situation de handicap et ne disposent pas de fonds suffisants pour faire des améliorations requises à leurs bâtiments ou leurs installations.

(f) Quelles sont les recommandations que vous pouvez formuler pour améliorer l'accès aux infrastructures telles que la santé, l'éducation, les transports en commun, l'eau potable et l'adaptation climatique dans vos communautés?

Nous recommandons qu'une partie des fonds du FCCF soit réservée aux projets d'infrastructures (études de faisabilité, rénovations, constructions) dans le secteur artistique et culturel du Canada. De cette manière, il s'agit de s'assurer que les fonds de l'ancien Fonds pour les espaces culturels (FEC) continuent de bénéficier exclusivement aux organismes artistiques et culturels. Autrement, il s'agit d'un définancement majeur des infrastructures culturelles à un moment où le gouvernement fédéral souhaite plus que jamais (ré)affirmer la souveraineté culturelle du Canada.

Nous recommandons qu'une part des fonds dédiés exclusivement aux projets d'infrastructures dans le secteur artistique et culturel soit réservée à des organismes de la francophonie minoritaire. Dans les communautés francophones en situation minoritaire, nos organismes sont souvent les seuls piliers de l'offre culturelle en français dans leur région. Il est essentiel pour s'assurer du développement et de l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire que les populations francophones hors Québec puissent participer à une vie culturelle dans leur langue et être exposées à des contenus culturels de langue française, notamment produits par et pour leur communauté.